

Affaire suivie par :
Service Urbanisme
Tél. 04 50 43 14 38
Mail : urbanisme@reignier-esery.com

DREAL
Pôle autorité environnementale
69453 LYON CEDEX 06

Réf. : C2024-0106 LP/NDL –
Objet : Saisine MRAE- Procédure de modification N°2
du PLU de REIGNIER-ESERY

Reignier-Ésery, le 24 juin 2024

Madame, Monsieur,

Par arrêté municipal AR2024URB484 en date du 19/06/2024 a été prescrite la modification N°2 de son Plan Local d'Urbanisme de la commune de REIGNIER-ESERY.

Au titre des articles L122-1 V et L122-7 du code de l'environnement et L104-1 et s. du code de l'urbanisme, je sollicite votre avis sur notre projet de modification 2 du Plan Local d'urbanisme.

Ce dossier de notification contient :

- le formulaire de saisine d'Examen au cas par cas en application des articles R104-33 à R104-37 du code de l'urbanisme
- l'arrêté AR2024URB484 en date du 19/06/2024 prescrivant la modification N°2 du PLU
- l'additif au rapport de présentation
- le règlement
 - le règlement écrit
 - le règlement graphique (extraits)
 - les fiches réglementaires des constructions identifiées au titre de l'article L151-19 (extraits)
 - Liste des emplacements réservés (extraits)
- les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) modifiées (extraits)

Je vous remercie de bien vouloir me faire parvenir l'accusé de réception du dossier afin de pouvoir programmer les dates de l'enquête publique.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur à mes meilleures salutations.



p/O le Maire de Reignier-Ésery
et par délégation l'adjoint à
l'urbanisme

André PUGIN

